



TOTAL Gas, Renewables & Power
TOTAL QUADRAN

DELEGATION DE POUVOIR

Je soussigné, **Monsieur Thierry Muller**,

Agissant en qualité de **Directeur Général de la société TOTAL QUADRAN**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 8 624 664 €, dont le siège social est situé à Béziers (34500), 74 rue Lieutenant de Montcabrier, Technoparc de Mazeran, France, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Béziers sous le numéro SIREN : 434 836 276 RCS Béziers,

Représentant moral de la société par actions simplifiée **JMB SOLAR**, au capital social de 1 200 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Béziers sous le numéro SIREN : 502 318 090 RCS Béziers, ci-après la « Société »,

Confère tout pouvoir par la présente à **Monsieur Lionel Fouquier**, **Directeur Régional Sud du Développement**, salarié de la Société,

A l'effet de représenter et signer au nom et pour le compte de la Société la demande d'autorisation de défrichement, cerfa N°13632*07, pour le projet de la centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune d'Izaux dans le département 66. / ainsi que la demande de permis de construire, cerfa N°13409*06

Fait à Béziers, le 25 février 2020,

Thierry MULLER
Directeur Général TOTAL QUADRAN

~~Sylvain MAUZOT
Architecte DPLG - Architecte OPOU
31er. rue de Ezlorf - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 43 12 - contact.archi@orange.fr
S. 324 132 752 07035 N.D. A.N° A.23722~~

Adresse postale : Total Quadran, Agence Midi-Pyrénées - 1^{er} étage, 63 Bd Silvio Trentin - 31200 Toulouse - FRANCE
Tél : +33 (0)5 67 33 95 28 - contact.toulouse@quadran.fr - quadran.fr

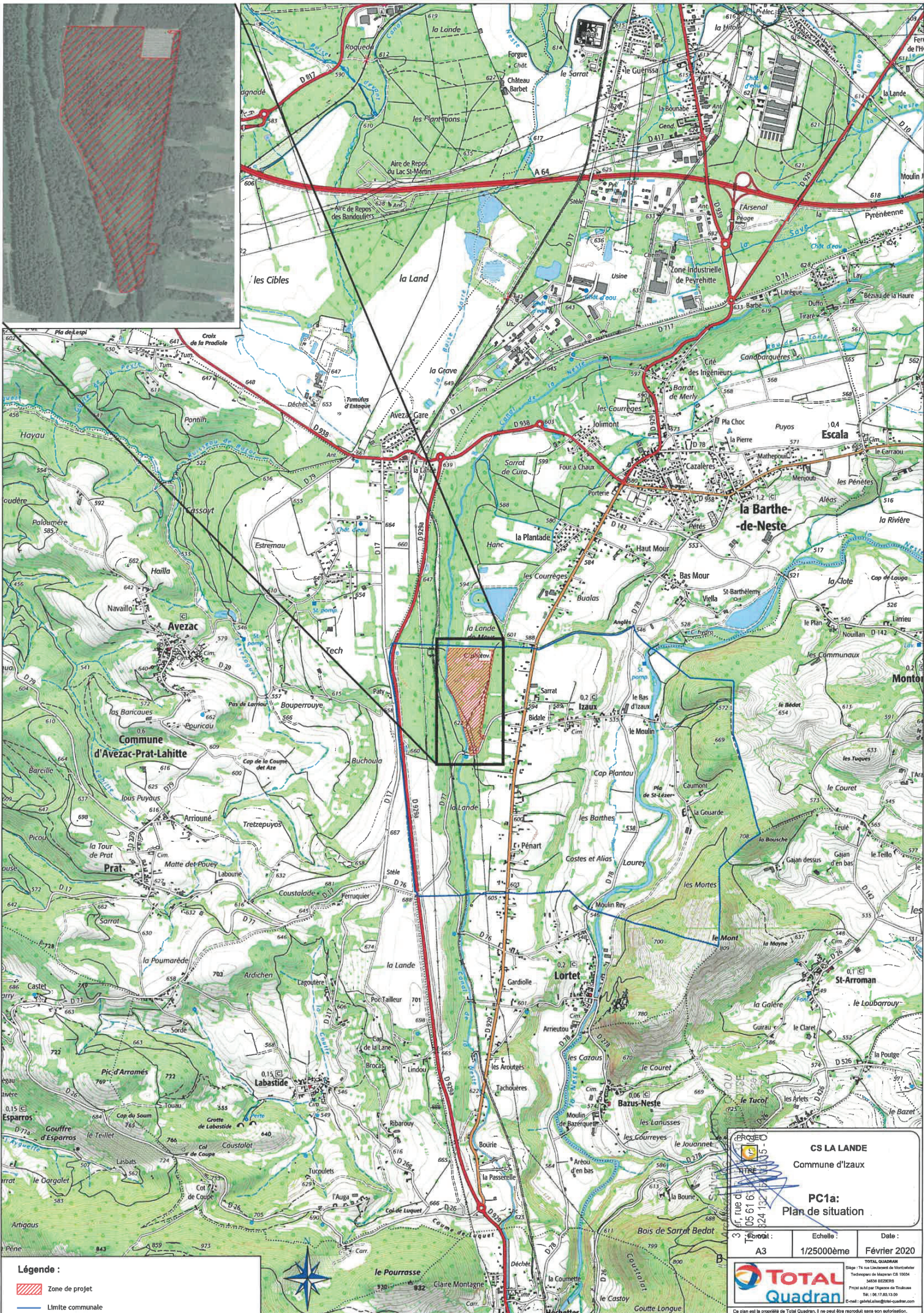
Total Quadran, SAS au capital de 8 624 664 €

Siège social : 74 rue Lieutenant de Montcabrier, Technoparc de Mazeran - 34500 Béziers - FRANCE
SIREN : 434 836 276 RCS Béziers - TVA Intracommunautaire : FR72 434 836 276

4 PIÈCES JOINTES

- PC1 – PLANS DE SITUATION
- PC2 – PLANS DE MASSE
- PC3 – PLANS DE COUPE
- PC4 – NOTICE DESCRIPTIVE
- PC5 – PLAN DES FAÇADES
- PC6 – DOCUMENT GRAPHIQUE D'APPRECIATION DE L'INSERTION PAYSAGERE
- PC7 – SITUATION DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE
- PC8 – SITUATION DANS LE PAYSAGE LOINTAIN
- PC13 – ATTESTATION ARCHITECTE

Sylvain VALLOT
Architecte DPLG - U.I. n° 118181
3 ter, rue de Belfort - 31100 TOULOUSE
Tel. 05 61 63 43 12 - vallothead@orange.fr
S. 324 132 732 00035 - C. N° A 23722



Légende :
 Zone de projet
 Limite communale



CS LA LANDE
 Commune d'Izaux

PC1a:
 Plan de situation

Format : A3	Echelle : 1/25000ème	Date : Février 2020
-------------	----------------------	---------------------

TOTAL
 Quadran

TOTAL QUADRAN
 Siège : 74 rue Lavoisier de Valenciennes
 Téléphone de Massart : CS 10054
 58394 82200RS
 Projet réalisé par : Agence de Travaux
 Tél : 06 17 85 13 09
 E-mail : gsm@total.com

Ce plan est la propriété de Total Quadran. Il ne peut être reproduit sans son autorisation.

Sylvain MILLOT
 Architecte DPLG
 31er, rue de Belbèze - 31000 TOULOUSE
 Tél. 05 41 65 43 13 - s.mil@archi-orange.fr
 S.1324 132762 0003 - O. A.N° A 23722

Périmètre de l'unité foncière concernée
 par le projet
 Parcelle Section A n°368

Limites cadastrales

LA LANDE

Vue PC6.1

Vue PC6.2

Légende :

- Unité foncière
 - Clôture
 - Limite de parcelle
 - Limite de lieu-dit
 - Limite communale
- 134 Numéro de parcelle

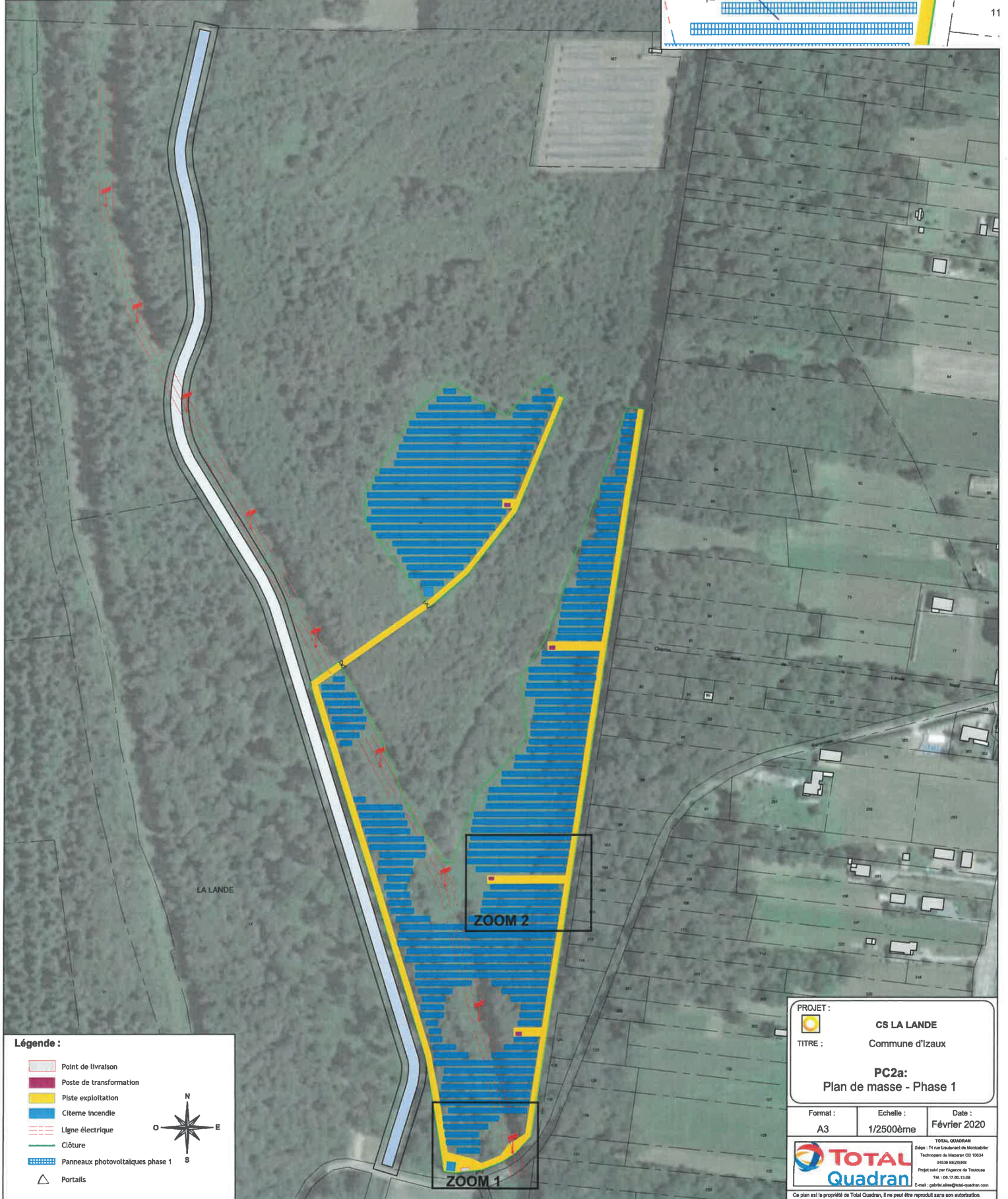
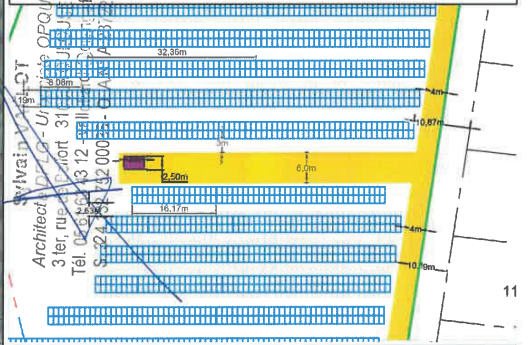


PROJET : CS LA LANDE		Commune d'Izaux	
PC1b: Plan de situation cadastral			
Format : A3	Echelle : 1/2500ème	Date : Février 2020	
Ce plan est la propriété de Total Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.			

ZOOM 1 (Echelle 1/1000e)



ZOOM 2 (Echelle 1/750e)



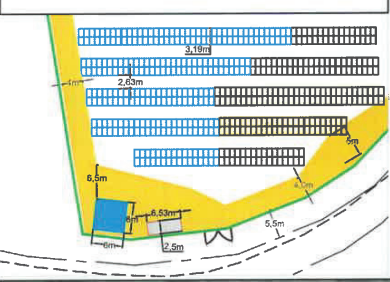
Légende :

- Point de livraison
- Poste de transformation
- Piste exploitation
- Citerne incendie
- Ligne électrique
- Clôture
- Panneaux photovoltaïques phase 1
- Portails

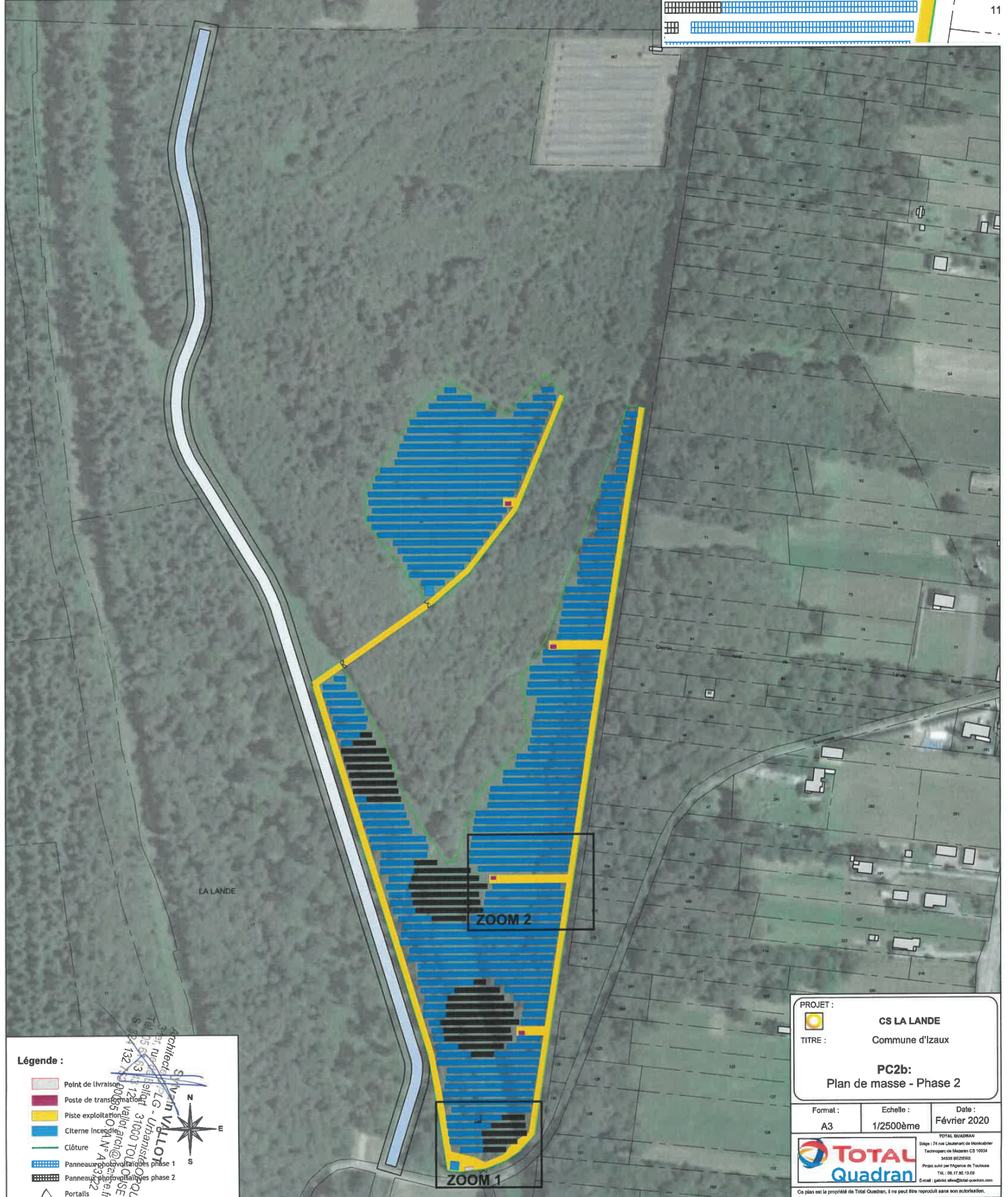
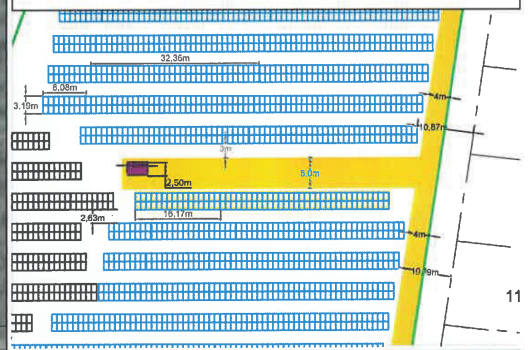


PROJET :		
CS LA LANDE		
TITRE :		
Commune d'Izaux		
PC2a:		
Plan de masse - Phase 1		
Format :	Echelle :	Date :
A3	1/2500ème	Février 2020
<small>TOTAL QUADRAN Siège : 14 rue Desfontaines de Montaubert Techniciens de Maintenance CS 10004 SASM REZERS Projet réalisé par l'Agence de Travaux Tél. 06 17 86 01 09 E-mail : gabriel.abe@total-quadrans.com</small>		
<small>Ce plan est la propriété de Total Quadran, il ne peut être reproduit sans autorisation.</small>		

ZOOM 1 (Echelle 1/1000e)



ZOOM 2 (Echelle 1/750e)



Légende :

- Point de livraison
- Poste de transformation
- Piste exploitation
- Citerne incendie
- Clôture
- Panneaux photovoltaïques phase 1
- Panneaux photovoltaïques phase 2
- Portails

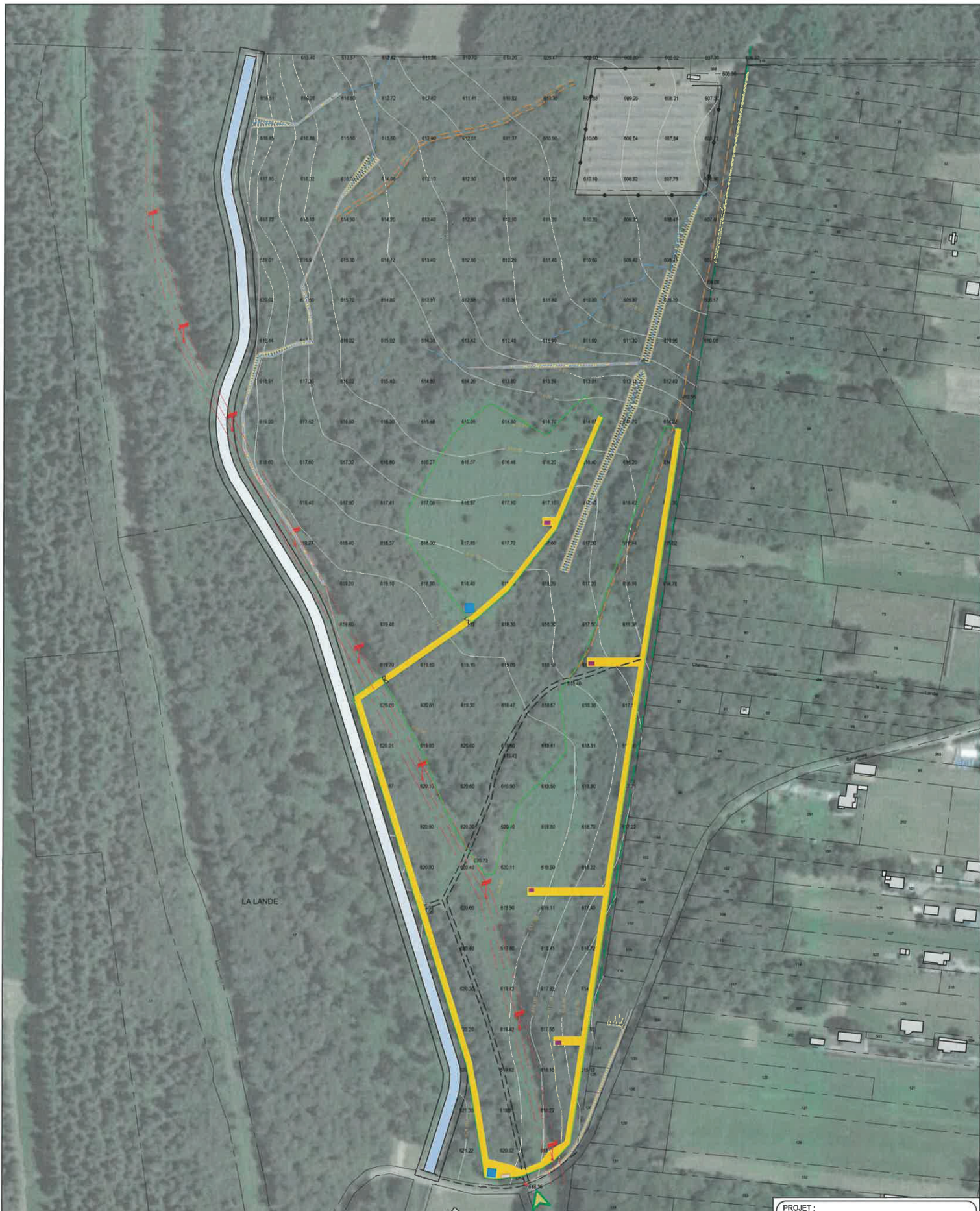


PROJET : **CS LA LANDE**
 TITRE : **Commune d'Izaux**
PC2b:
Plan de masse - Phase 2

Format : A3	Echelle : 1/2500ème	Date : Février 2020
-----------------------	-------------------------------	-------------------------------

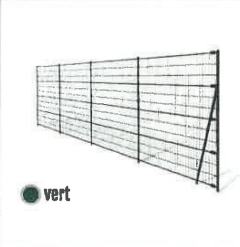
TOTAL QUADRAN
 Siège : 74 rue Luchetier de Monteblier
 Technoparc de Mazamet CS 10004
 34400 BEZIERS
 Projet réalisé par l'équipe de Travaux
 Tél. : 06.17.80.13.09
 E-mail : gabriel.ahou@total-quadrans.com

Ce plan est la propriété de Total Quadrans, il ne peut être reproduit sans son autorisation.



- Légende :**
- Point de livraison
 - Poste de transformation
 - Piste exploitation
 - Citerne incendie
 - Accès
 - Courbes de niveau
 - Relevé altimétrique
 - Clôture
 - Portails

ANHILIERE ZIG - Urbaine
 3 bis 11
 Belfort 90000 TOULOUSE
 Tél : 03 43 12 34 56
 info@anahilieres.fr
 SIRET : 431 231 222



Les clôtures utilisées seront de type
 maille soudée de couleur verte.

Les dimensions standards de ce type de
 clôture sont :

- Hauteur : 2 m
- Maille : 10 cm * 5 cm
- Diamètre du fil : 4 mm

PROJET :
CS LA LANDE

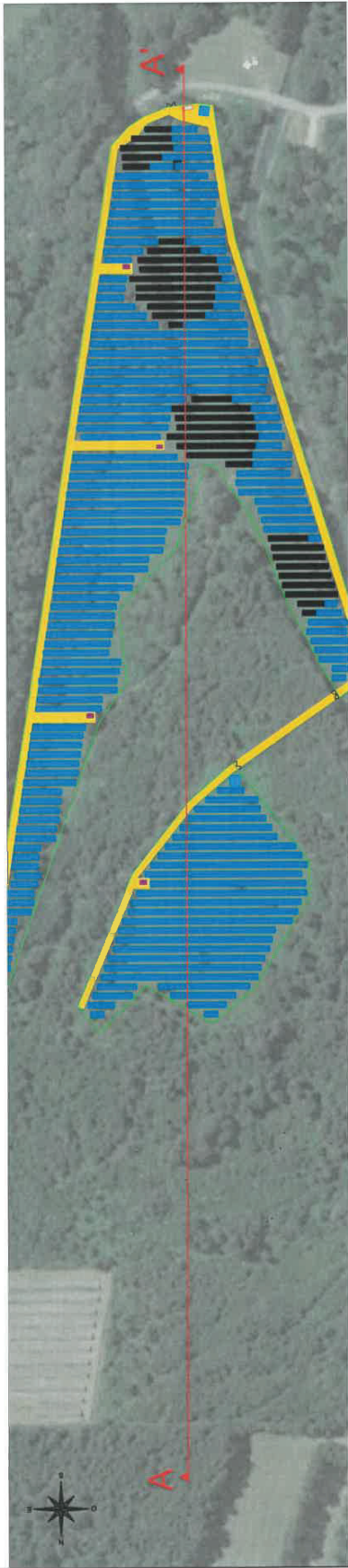
TITRE :
 Commune d'Izaux

PC2c:
 Plan de clôture avec données altimétriques

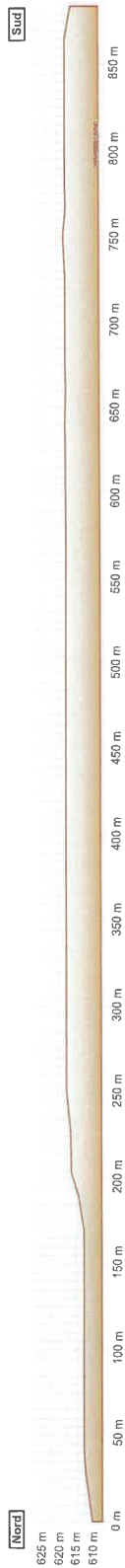
Format :	Echelle :	Date :
A3	1/2500ème	Février 2020

TOTAL QUADRAN
 Siège : 71 rue Claudernan de Montbrun
 Technicoles de Masson CS 16034
 34030 BEZIERES
 Projet réalisé par l'Agence de Toulouse
 Tél. : 06 17 86 13 09
 E-mail : gabinet.ajoux@total-quadrans.com

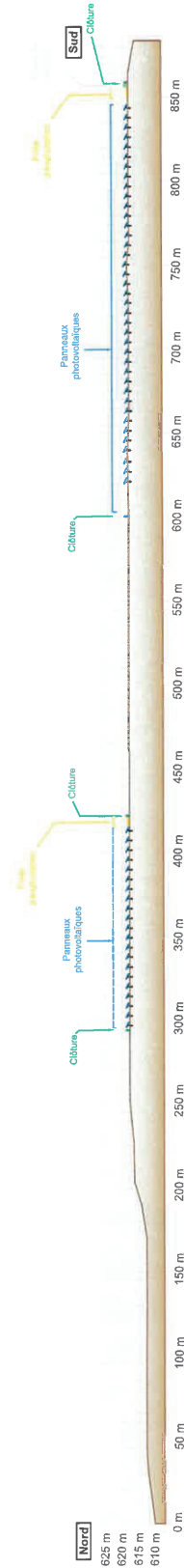
Ce plan est la propriété de Total Quadran, il ne peut être reproduit sans son autorisation.



Coupe AA' avant travaux (Echelle 1/3000ème)



Coupe AA' après travaux (Echelle 1/3000ème)

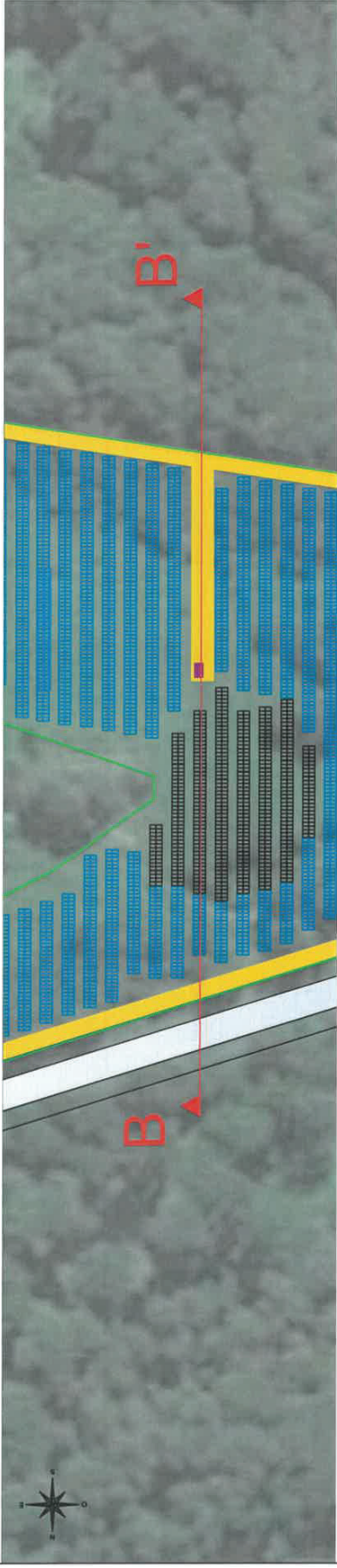


Plan de situation des coupes (Echelle 1/10000ème)

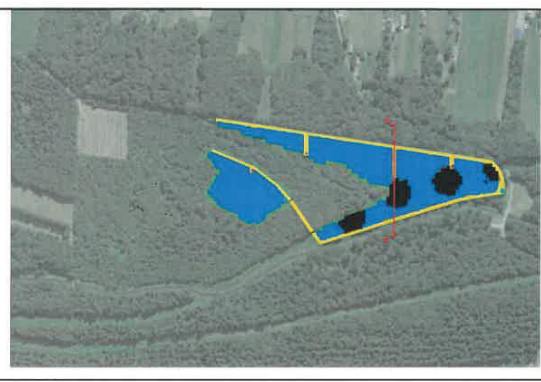


Sylvain MAILLOT
 Architecte DPLG / Architecte OPQU
 3 ter, rue de B. O. 31000 TOULOUSE
 Tél 05 61 63 41 21 mailot.arch@orange.fr
 S. 324 132 762 000 833 - O. A. N° A 23722

PROJET : CS LA LANDE Commune d'Izaux	Date : Février 2020
TITRE : PC3a: Plan de coupe	Echelle : 1/3000ème
Format : A3	Format : A3
TOTAL Quadrat	
<small> TOTAL COMMUN Siège : 14 rue Lattmann de Strasbourg 31000 TOULOUSE Téléphone : 05 61 63 20 00 Fax : 05 61 63 20 05 Email : total@total.com Copier est la propriété de Total. Toute réimpression sans autorisation est interdite. </small>	



Plan de situation des coupes (Echelle 1/10000ème)



~~Sylvain VALLOT
Architecte D.P.L.O. Urbaniste OPQU
3 ter, rue de l'Éclaircie 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 78 43 - vallo.arch@orange.fr
S. 324 132 722 00 055 - O. A.N.° A 23722~~

PROJET :  CS LA LANDE	Date : Février 2020
TITRE : Commune d'Izaux	Echelle : 1/1250ème
Format : A3	Forma : PC3a: Plan de coupe

TOTAL
Quadrant

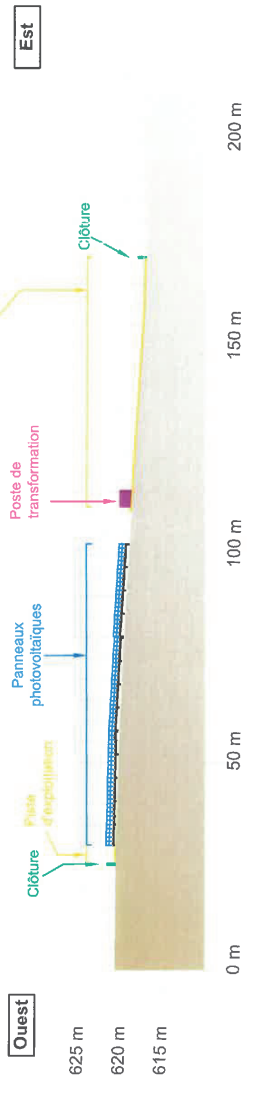
Site : 74, rue Marcel de Larosière
Techniques de Matériaux CS 3024
Projet de construction
Rue : 14, 17, 20, 23, 28
E-mail : granddequadrant.com

Ce plan est la propriété de Total Quadrant. Il ne peut être reproduit sans son autorisation.

Coupe BB' avant travaux (Echelle 1/1250ème)

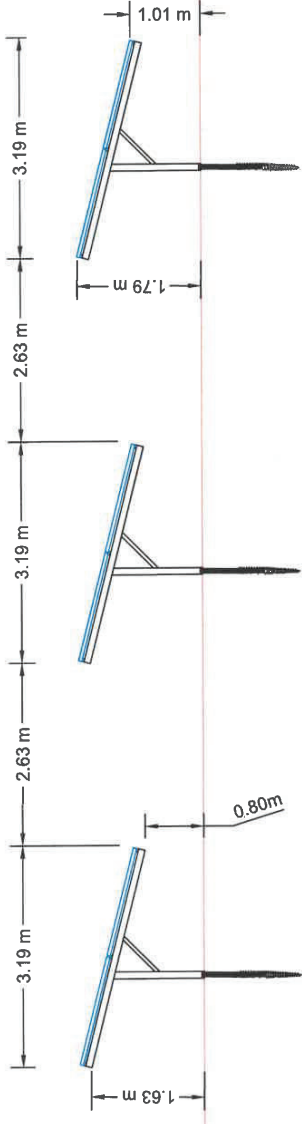


Coupe BB' après travaux (Echelle 1/1250ème)



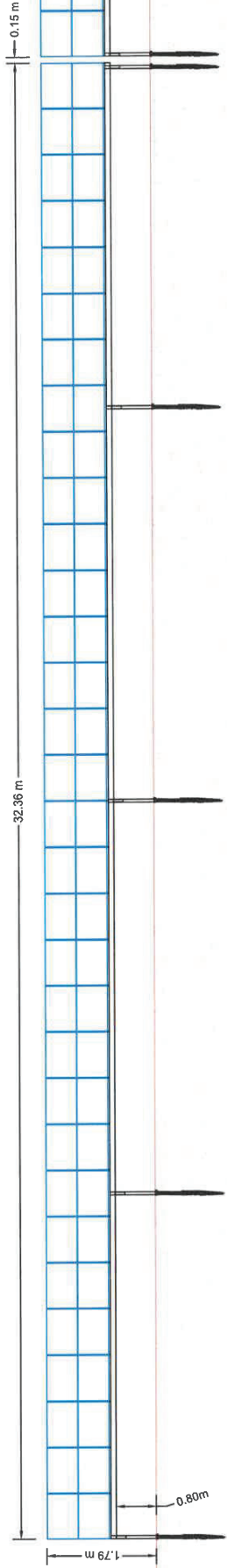
Coupe transversale

(Echelle 1/75ème)



Coupe longitudinale

(Echelle 1/100ème)

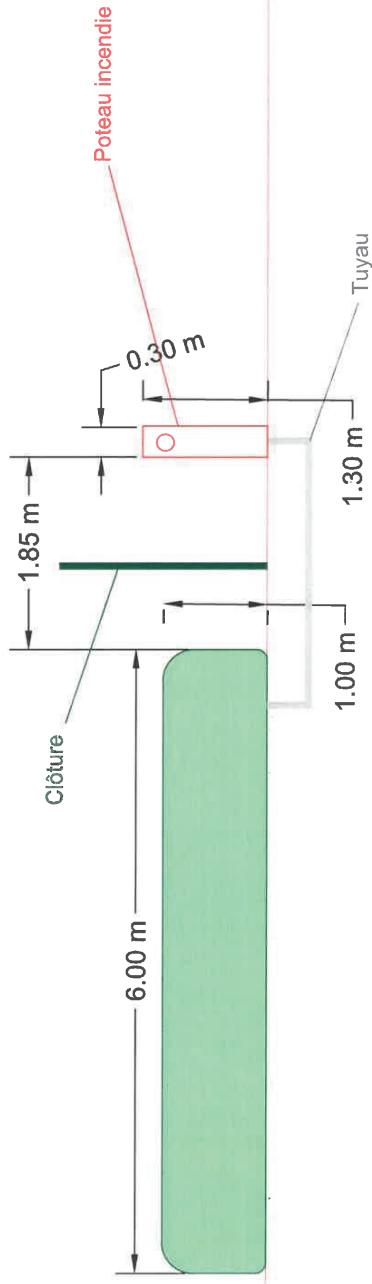


~~Sylvain MALLOT~~
 Architecte DPLG Urbaniste OPQU
 3 ter, rue de Belfort 1000 TOULOUSE
 Tél. 05 61 63 43 22 - e-mail: s.malot.archi@orange.fr
 S. 324 132 752 0003 - O. A. N° A 23722

PROJET :  CS LA LANDE Commune d'Izautx		DATE : Février 2020	
TITRE : PC3b: Coupe des structures		FORMAT : A3	
ESCALE : 1/100ème		PROJETANT : TOTAL QUADRAN	
<small> Révisé : 21/02/2020 Dessiné : 21/02/2020 Vérifié : 21/02/2020 Approuvé : 21/02/2020 Projeté par : N. P. / N. P. / N. P. Tél. : 06 10 10 10 10 E-mail : n.p. @total.com Ce plan est la propriété de Total Quadrans. Il ne peut être reproduit sans son autorisation. </small>			

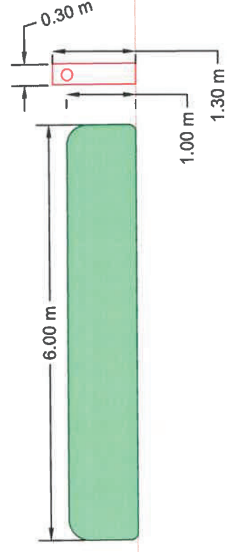
Coupe transversale

(Echelle 1/50ème)



Vue de face et Illustrations

(Echelle 1/75ème)



~~SYLVIE VALLOT~~

~~Architecte - Urbaniste OPQU
3 ter, rue de la Liberté 31060 TOULOUSE
Tel. 05 61 67 43 11 sylvie.vallot@orange.fr
S. 324 137 752 00135 - O. A.N° A 23722~~

PROJET :



CS LA LANDE

Commune d'Izaux

TITRE :

PC3c:

Citerne et poteau incendie

Format :

A3

Echelle :

1/75ème
1/50ème

Date :

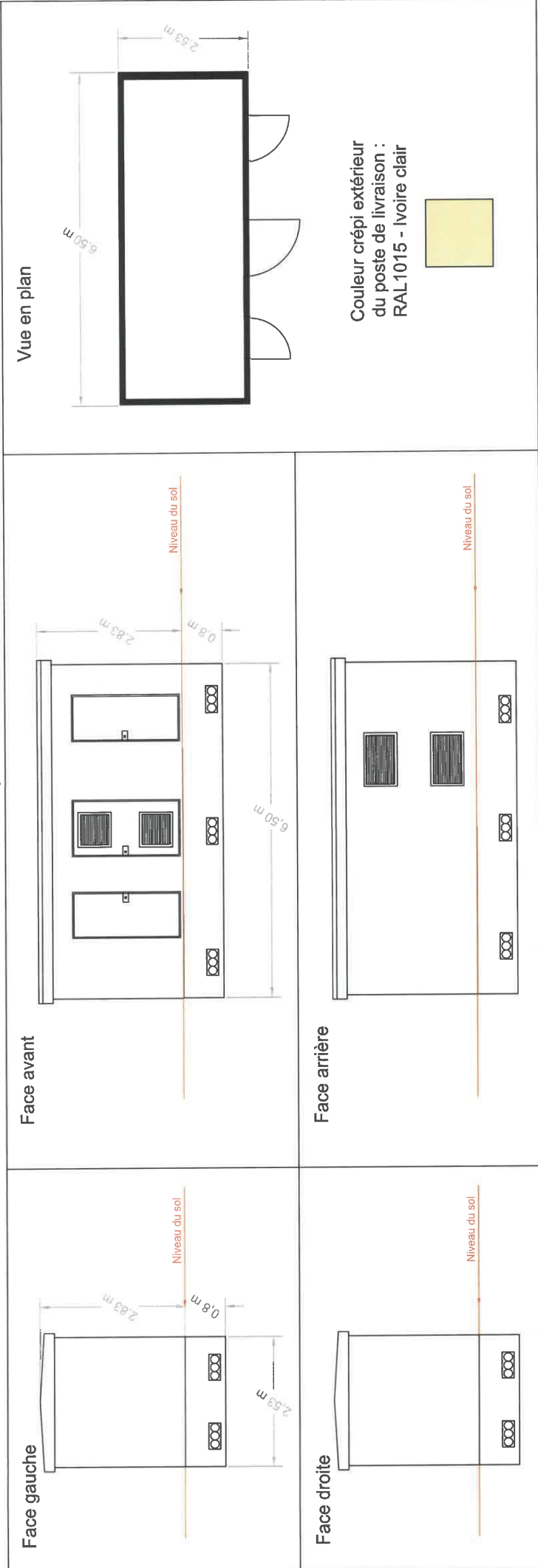
Février 2020



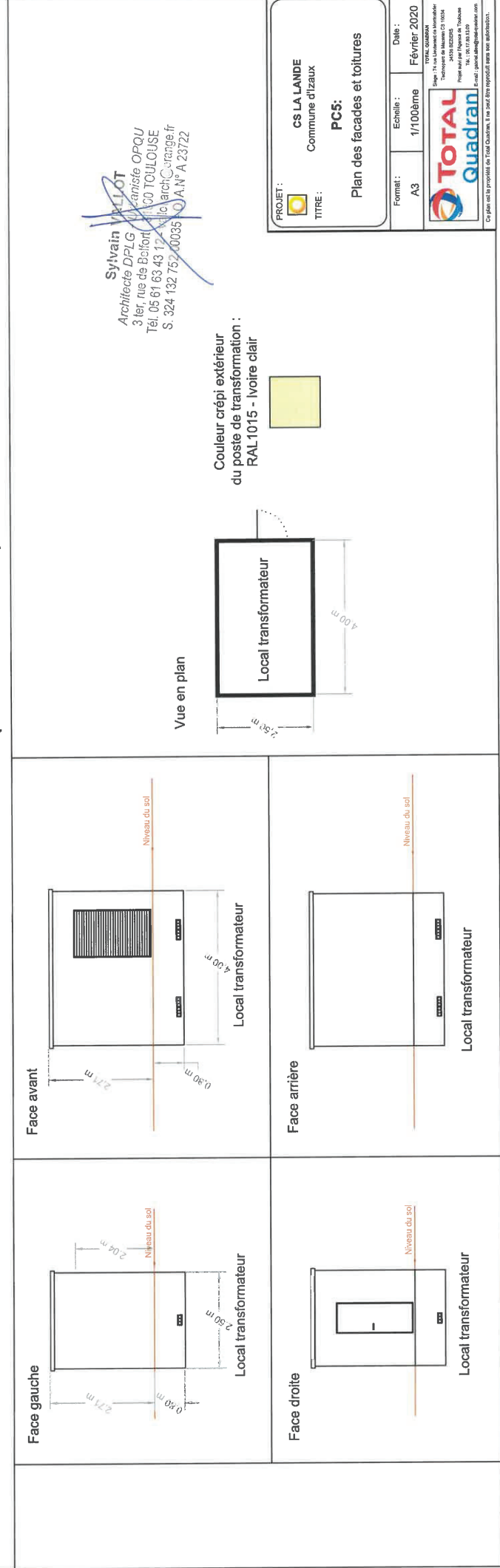
CS LA LANDE
Technicien de Maintenance CS 10234
Projet réalisé par l'Agence B. Toulouse
Tel : 06 17 85 13 09
E-mail : general@agence-b.com

Ce plan est la propriété de TOTAL Quadran. Il ne peut être reproduit sans son autorisation.

Point de Livraison (Echelle 1/75ème)



Poste de transformation (Echelle 1/100ème)



Sylvain MILLOT
 Architecte DPLG ~~Urbaniste OPQU~~
 3 ter, rue de Belfort
 31000 TOULOUSE
 Tél. 05 61 63 43 17
 s.millot@archi-ctorange.fr
 S. 324 132 752 00035
 O.A.N° A 23722

PROJET :  CS LA LANDE Commune d'Iszaux	Date : Février 2020
TITRE : PC5: Plan des façades et toitures	Echelle : 1/100ème
Format : A3	TOTAL QUADRAN Date : Février 2020

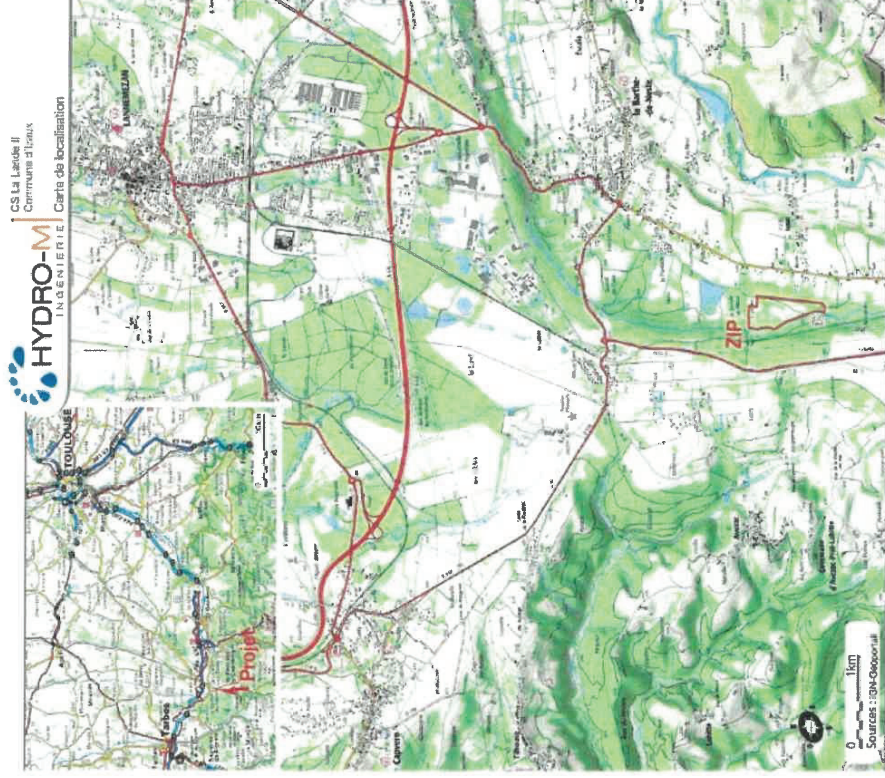
Signé : F. La Lanède ou son habilité
 Technicien de l'Urbanisme
 Technicien de l'Urbanisme
 Projet pour l'Agence de Toulouse
 Tél. : 05 71 93 03 09
 Fax : 05 71 93 03 09
 Copier sur les propriétés de TOTAL Quadran. Le 1er usage éligible nécessite une autorisation.

PC4 – NOTICE DESCRIPTIVE

1. PRESENTATION DU PROJET

La zone d'implantation potentielle du projet (ZIP), appelée également zone-projet, est située sur la commune de Izaux, lieu-dit « La Lande », dans le département des Hautes-Pyrénées.

La ZIP se localise à l'Ouest de la commune, et au Sud de Lannemezan, sur une parcelle communale destinée au développement des énergies renouvelables selon la Carte Communale en vigueur.



Le projet est porté par la société JMB Solar, filiale à 100% de TOTAL QUADRAN.

Historique récent du projet :

Un PC a été déposé sur la totalité de la ZIP en Avril 2019 sur une emprise foncière d'implantation de panneaux photovoltaïques (zone d'implantation stricte clôturée) couvrant une surface de 18,16 ha.

Un changement de réglementation sur la définition du périmètre des Zones Humides nous a amené à réduire considérablement le plan d'implantation de la centrale solaire. Nous avons donc décidé d'annuler l'instruction du PC précédent en vue de redéposer un nouveau PC début 2020 sur la nouvelle emprise présentée dans ce dossier.

En effet, au terme du processus itératif de définition du projet, l'emprise foncière d'implantation de panneaux photovoltaïques (zone d'implantation stricte clôturée) couvre une surface de 5,77 ha répartie sur une seule parcelle cadastrale :



S. Vain V. LOT
Architecte U.P.E. - Urbaniste O.P.Q.U.
3 ter, rue de l'Éclair 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 13 13 13 - 2 - vaillo@orange.fr
S. 324 135 23 2100035 - O. A.N.° A 23722

Le projet consiste à installer une centrale photovoltaïque au sol, composée de panneaux disposés en ligne suivant une implantation adaptée à la topographie et à l'orientation du site. Les panneaux seront fixés sur des tables modulaires composées de rails en acier galvanisé reposant sur des pieux battus ou vissés.



Exemples de parcs photovoltaïques au sol

Selon la puissance et la configuration retenues pour ce projet, il est prévu :

- des onduleurs-string (93 x 55 x 26 cm) d'une puissance unitaire de 60 kW, fixés directement sur les structures ;
- 4 postes de transformation : Dimension 2,50 x 4 m, soit une surface au sol de 10 m² par poste, et une hauteur de 2,65 m
- 1 poste de livraison : Dimensions 2,53 x 6,53 m, soit une surface au sol de 16,5 m², et une hauteur d'environ 2,50 m.

Le « Poste de Livraison » (PDL), qui constitue l'interface physique et juridique entre l'installation et le réseau public de distribution de l'électricité, sera positionné en limite de propriété du projet, et accessible depuis l'extérieur.

L'évacuation de l'électricité produite est prévue sur le poste de source de Lannemezan, situé sur la commune de Lannemezan, à environ 8 km au Nord du projet en suivant les accotements routiers. Le raccordement s'effectuera par des lignes enfouies le long des routes/chemins publics.

Un raccordement immédiat en plein réseau sur un poste HT plus proche situé à 1 100 mètres sera envisagé dans le cadre de l'étude détaillée par ENEDIS.

L'installation sera clôturée et disposera d'un dispositif permanent de surveillance.

La perméabilité des terrains ne sera pas modifiée et la circulation des eaux superficielles ne sera pas contrariée. Il n'y aura donc pas de modification significative des coefficients de ruissellement actuel sur le site. En outre, bien que les panneaux constituent une surface d'interception des eaux de ruissellement, les espaces entre panneaux et entre lignes de modules sont suffisants pour permettre de répartir les zones d'écoulement et d'éviter les phénomènes d'érosion du sol.

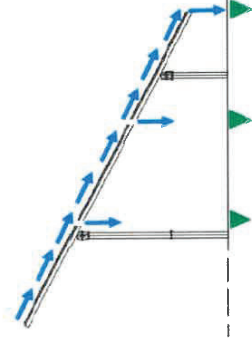


Schéma de principe de l'écoulement des eaux de ruissellement sur les panneaux photovoltaïques

La centrale solaire ne constituant pas d'imperméabilisation, les eaux pluviales pourront s'infiltrer sans stagnation sur l'unité foncière, comme c'est actuellement le cas.

Ainsi, les aménagements réalisés sur le terrain ne sont pas nature à modifier ni les axes ni le sens d'écoulement des eaux pluviales.

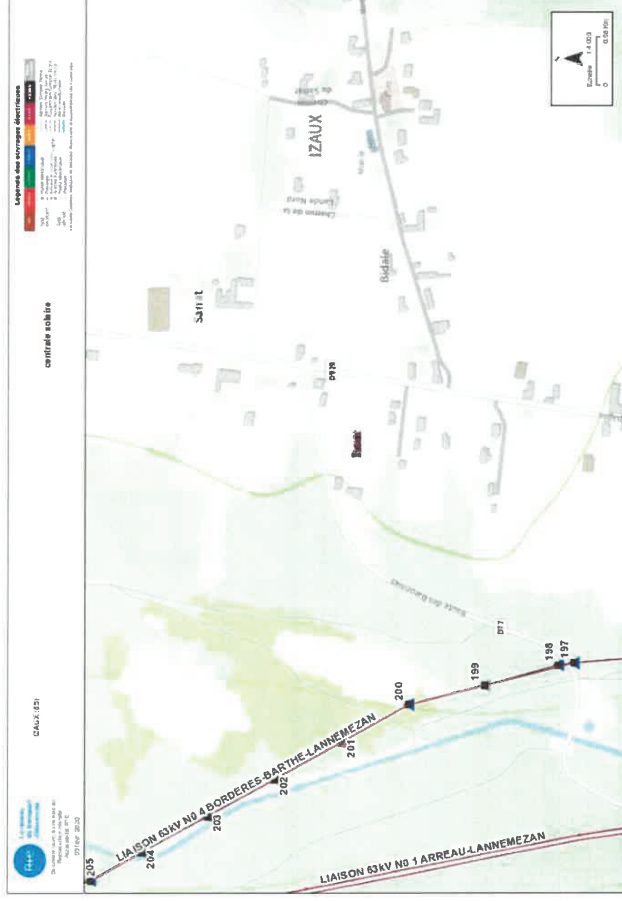
A la fin de la période d'exploitation (20 ans minimum), le démantèlement complet des installations sera effectué pour remettre le terrain dans son état d'origine. Chaque équipement sera démonté puis envoyé dans une filière de recyclage qui lui est propre.



Phasage de réalisation du projet :

Nous avons eu connaissance en Octobre 2019 auprès de RTE qu'il est prévu de supprimer en 2024 la ligne 63 kV Bordères-Barthe-Lannemezan N°4 traversant l'emprise du projet en vue du projet 225 kV alimentant la Vallée d'Aure.

Les pylônes 198 à 201 traversant la surface clôturée du projet seront donc déposés en 2024. Nous prévoyons donc de profiter des emprises laissées disponibles pour installer des panneaux photovoltaïques.



Le période de démantèlement prévue en 2024 étant compatible avec la procédure de déroulement du PC et sa durée de validité, nous avons intégré cette donnée dans notre projet afin de déposer un PC portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques y compris sur l'emplacement actuel des pylônes 198 à 201.

Deux plans masse sont présentés dans le dossier de PC :

- Un Plan Masse dit « Phase 1 » évitant les 4 pylônes selon les recommandations de RTE
- Un Plan Masse définitif dit « Phase 2 » implantant des panneaux en lieu et place des pylônes une fois ceux-ci démantelés

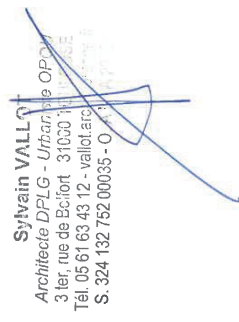
Selon l'avancement du démantèlement de la ligne HT, plusieurs cas de figure seront envisageables :

Cas 1 : démantèlement réalisé début 2024 (durant le délai de validité des 3 ans du PC) :
Les phases 1 et 2 pourront être réalisées simultanément si les plannings des 2 opérations sont parfaitement compatibles.

Cas 2 : démantèlement légèrement retardé (après le délai de validité de 3 ans du PC) :
Nous demanderons une prolongation de l'autorisation du PC afin de :

- Soit :
- Réaliser simultanément les Phases 1 et 2
- Soit :
- Réaliser la Phase 1 en évitant les pylônes
 - Réaliser dans un second temps la Phase 2 (avec interruption inférieure à 1 an)

Cas 3 : démantèlement retardé (après le délai d'autorisation de 3 + 2 ans) :
Dans ce cas-là, nous réaliserons uniquement la Phase 1.



2. PRESENTATION DES IMPACTS RESIDUELS ET MESURES

Le tableau ci-dessous synthétise les enjeux ayant fait l'objet de mesures d'évitement dès la conception du projet.

Thème	Enjeu	Mesure d'évitement	Phase	Impact résiduel
Destruction de 110 957 m ² de zone humide	Moderé	ME1 : Ajustement du périmètre du projet permettant de conserver 99,7 % de zone humide	Conception	Très faible
Ligne électrique	Fort	ME2 : Ajustement du périmètre du projet vis à vis de la ligne électrique	Conception	Nul
Atteinte du patrimoine archéologique	Moderé	ME3 : Réalisation d'un diagnostic archéologique préventif	Travaux	Nul

Le tableau ci-après synthétise les impacts bruts ayant fait l'objet de mesures de réduction ou de compensation d'impact. Tous concernent le milieu biologique en phase chantier.

Thème	Impact brut	Mesure de réduction ou de compensation	Phase	Impact résiduel
Sécurité, pollution	Moderé	MR1 : Bonnes pratiques de chantier	Travaux	Faible
Rupture de la ligne électrique	Fort	MR2 : Précautions concernant la ligne électrique	Travaux	Très faible
Mortalité d'oiseaux (nichées) (non quantifiable et variable selon les espèces et le nombre de couples utilisant la zone d'emprise)	Moderé	MR3 : Adaptation du calendrier des travaux à la phénologie de la faune	Travaux	Nul
Espèces invasives	Faible	MR4 : Précautions vis à vis du milieu biologique (gestion des déchets verts, et prise en compte des espèces végétales à caractère invasif)	Travaux	Très faible
Incendie	Moderé	MR5 : Prévention des risques d'incendie	Exploitation	Très faible
Destruction de stations de <i>Narcissus gigas</i> et de 1 300 m ² d'habitat de l'espèce	Moderé	MR6 : Gestion écologique de la centrale photovoltaïque favorisant la résilience des espèces et des habitats	Exploitation	Très faible

En conclusion, le niveau des impacts résiduels, après mise en œuvre des mesures, est évalué de « nul » à « faible ».

SYNTHESE DES RAISONS DU CHOIX DU PROJET :

Opportunité foncière :

La parcelle retenue pour implanter la centrale photovoltaïque concernent une friche communale non exploitée. Elle figure sur le plan de zonage de la Carte Communale en tant que « zone constructible à vocation d'activité photovoltaïque ». Un permis de construire de parc photovoltaïque a été accordé en 2011 sur la même parcelle, mais le projet n'a pas abouti.

Ainsi, aucune autre utilisation potentielle du site n'entre en concurrence avec le projet.

Opportunité énergétique :

Ce projet s'inscrit dans la démarche de développement de la production d'énergie renouvelable souhaité par la communauté de communes du Plateau de Lannemezan et des Baïses, et par le département des Hautes-Pyrénées, labellisés « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). Ainsi, le développement des énergies renouvelables fait partie des six domaines d'action prioritaires sur ces territoires.

Le projet de Izaux, avec une production attendue d'environ 5 629 MWh/an, participera à ce développement. Cette production correspond en effet à la consommation électrique annuelle (hors chauffage et eau chaude sanitaire) d'environ 1 179 ménages (ou 3 940 personnes), ce qui représente un peu plus de 20% de la population de la Communauté de Communes « Plateau de Lannemezan Neste-Baronnies-Baïses » (17 199 habitants au recensement Insee 2015).

Par ailleurs, cette production présente plusieurs avantages :

- elle est proche des lieux de consommation et peut ainsi les desservir directement ;
- elle présente un « temps de retour énergétique » (temps nécessaire pour qu'un produit génère l'énergie consommée pour sa fabrication) très faible : 1,5 à 3 ans pour les panneaux photovoltaïques alors que leur durée de vie est supérieure à 30 ans ; ils produisent donc 10 à 20 fois plus d'énergie que celle nécessaire à leur fabrication ;
- elle ne génère aucun rejet (en phase d'exploitation) et évite le rejet de CO2 par un combustible fossile, ou la production de déchets nucléaires. La production de la centrale de La Lande représentera ainsi, une économie de rejet de CO2 d'environ 1 660 t/an ;
- en fin de vie, une centrale photovoltaïque est entièrement démontable, et le recyclage des panneaux est pris en charge par l'association PV Cycle.

Sylvain VILLOT
Architecte DPLG
3 ter, rue de Belfort
Tél. 05 61 63 43 13
S. 324 132 752 0035
O. A. N° A 23722

PC6 – DOCUMENT GRAPHIQUE D'APPRECIATION DE L'INSERTION PAYSAGERE



Etat actuel



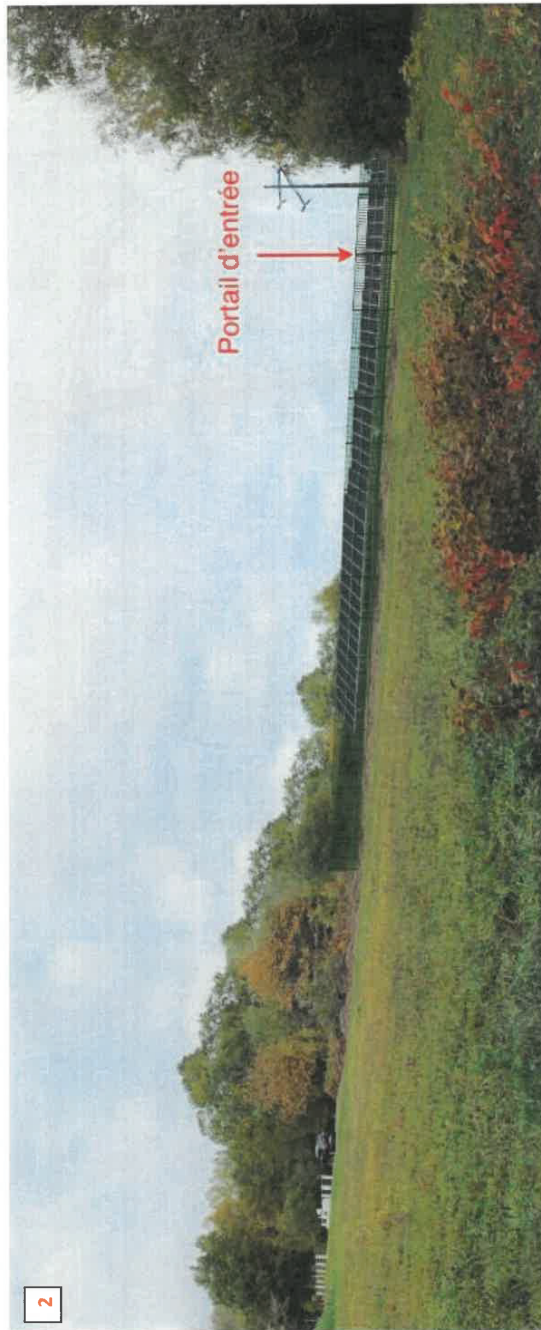
Etat futur

Vue depuis la RD 77 au niveau du Canal de la Neste

Sylvain ~~LELOT~~
Architecte DPLG ~~Urbaniste OPQU~~
3 ter, rue de B. ~~31000 TOULOUSE~~
Tél. 05 61 63 43 72 ~~v.a.t. l'arch@orange.fr~~
S. 324 132 732 00035 TO. AN° A 23722



Etat actuel

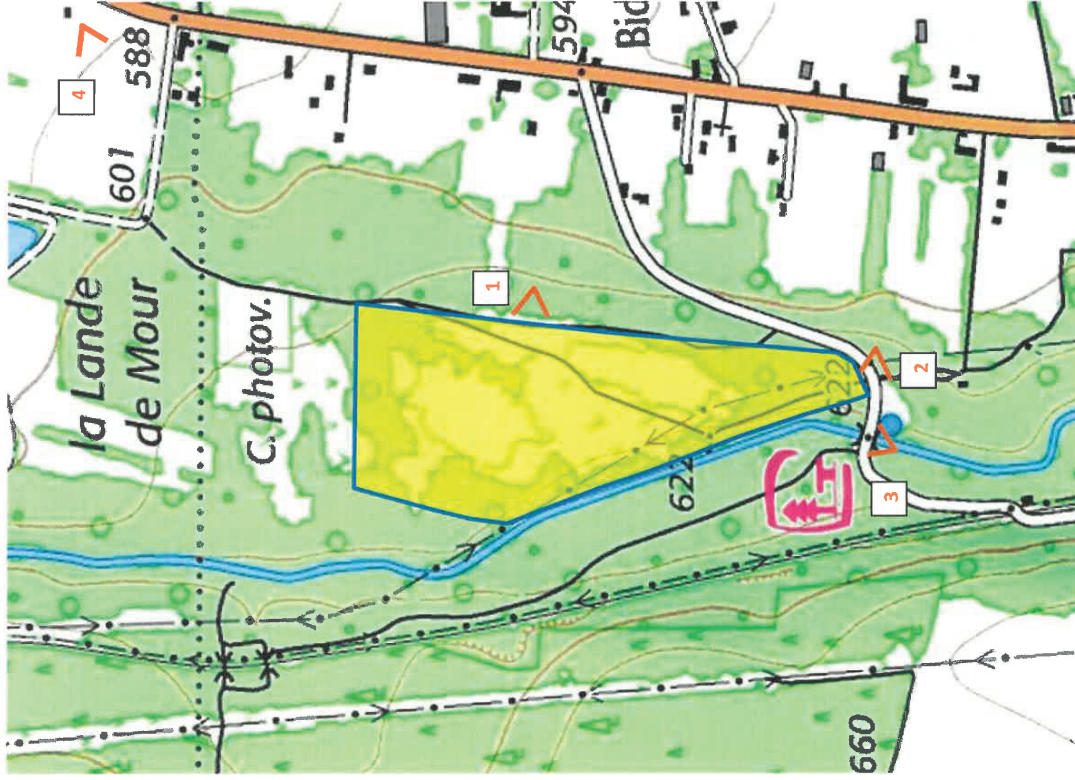


Etat futur

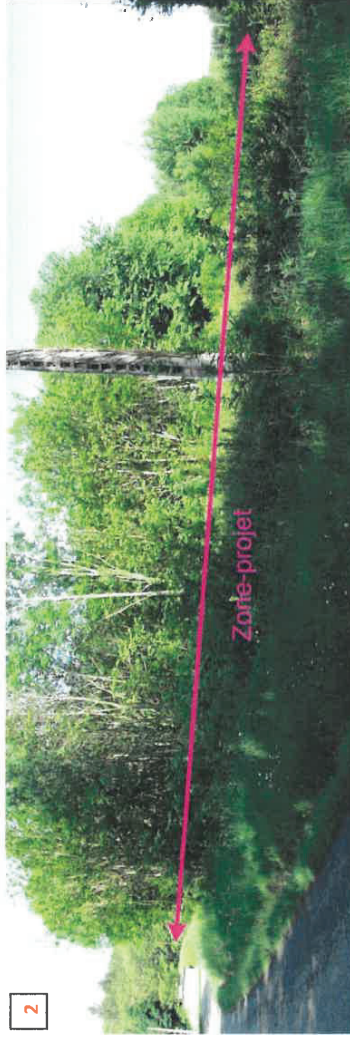
Vue depuis le champ face à l'entrée du futur parc photovoltaïque

~~Sylvain VILLIOT~~
Architecte DPLG - Architecte OPQU
3 ler, rue de Esfort 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 43 12 - V. Villiot architecte@orange.fr
S. 324 132 752 00165 - O. A. N° A 23722

PC7 – SITUATION DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE

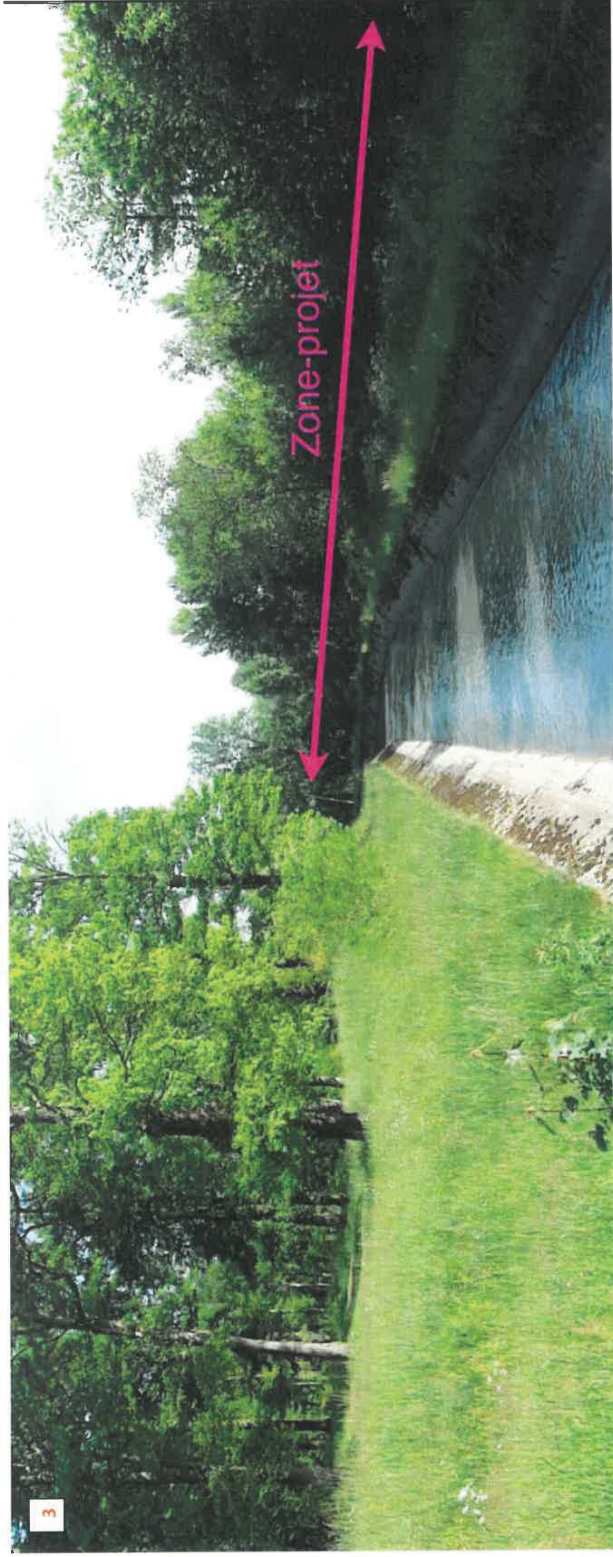


Perception depuis la seule trouée dans le boisement longeant le côté Est de la zone-projet



Perception depuis la RD 77 en direction de l'Ouest, au niveau de la ligne électrique

Sylvain VALLOT
Architecte DPLG Urbaniste OPQU
3 ter, rue de Belfort 101 - OUILLOUSE
Tel. 05 61 63 43 12 - vallo.arch@orange.fr
S. 324 132 752 0188 - O A N° A 23722



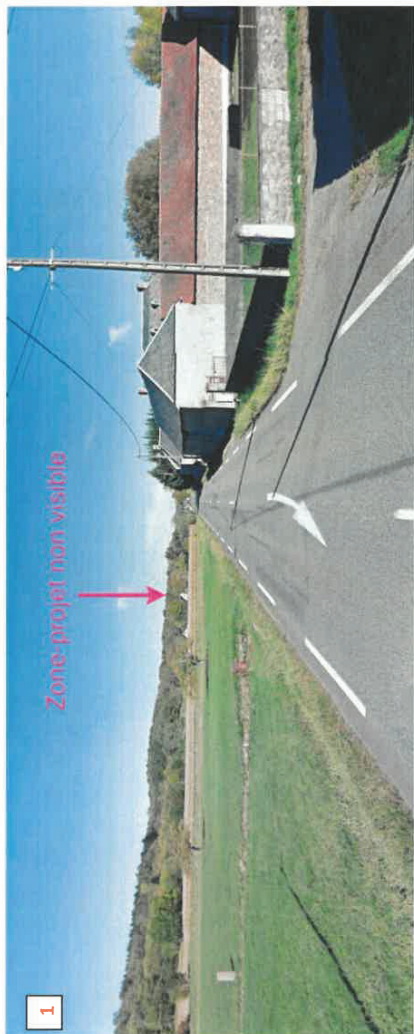
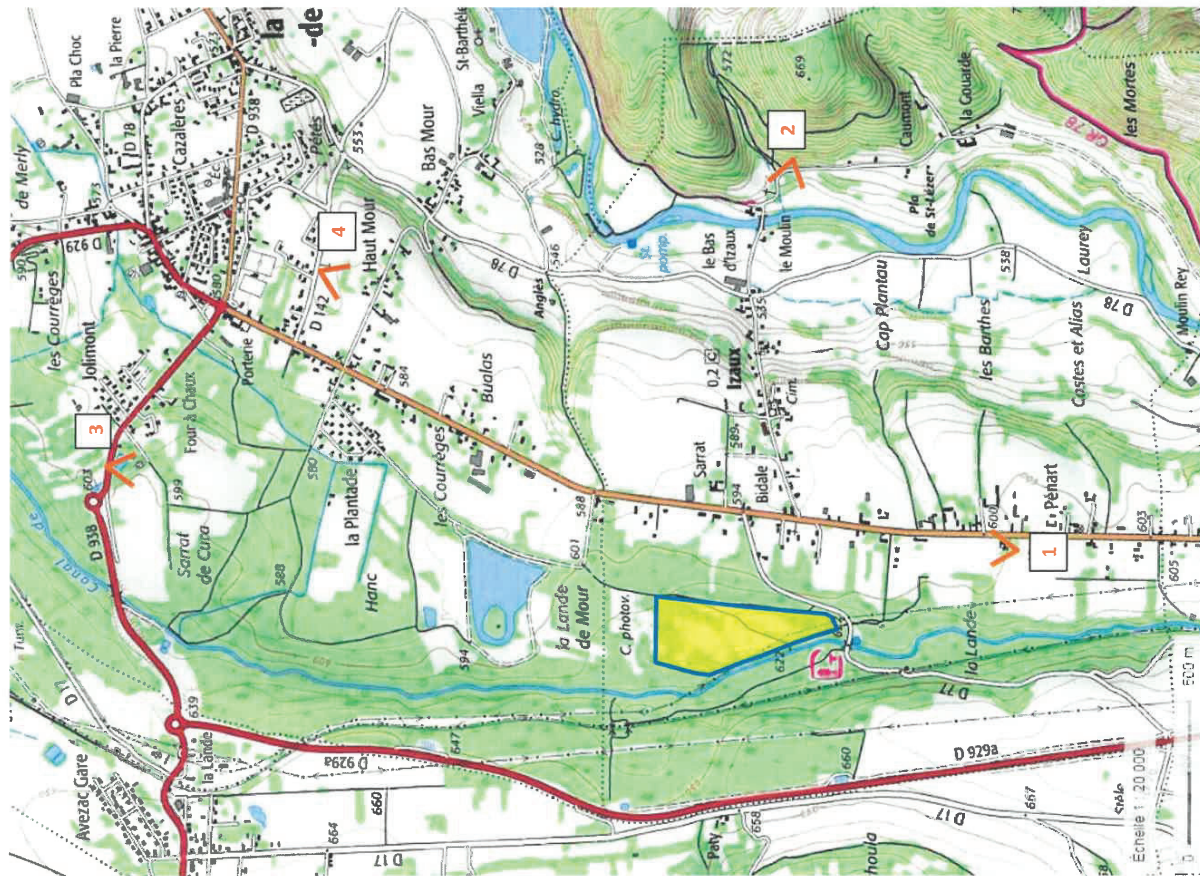
Perception depuis la RD 77 au niveau du Canal de la Neste



Perception depuis la RD 929. La zone-projet est masquée par la végétation arborée

~~Sylvain MLOT
Architecte DPLG - Urbaniste OPQU
31000 TOULOUSE
Rue des Bains 31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 63 43 72 - s.mloch@orange.fr
04 132 722 00035 O.A.N° A 23722~~

PC8 – SITUATION DANS LE PAYSAGE LOINTAIN



Perception depuis la RD 929 au Sud du projet. La zone-projet se trouve à l'arrière de la lisière boisée, masquée par la végétation



Perception depuis le chemin de la Courarde qui domine légèrement la vallée de la Neste : la zone-projet située à peu près dans l'alignement de l'église d'Izaux est masquée par des boisements

~~Sylvain VALLOT
 Architecte
 3 ter, rue de la Courarde - Urbaniste OPQU
 31000 TOULOUSE
 Tél. 05 61 60 13 14
 s.vallot@orange.fr
 06 42 23 72 22~~



Perception depuis la RD 938 : la zone-projet est masquée par des boisements



Perception depuis la RD 142 : la zone-projet est masquée par des boisements et du bâti

PC13 – ATTESTATION PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

Demande de permis de construire

PPR RGA

PC 13 : Attestation

PPR concerné :	Plan de Prévention des Risques « Retrait Gonflement d'Argiles » sur la commune de Izaux
Projet concerné :	Réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur la commune de Izaux. Parcelle objet du projet : <ul style="list-style-type: none">- Commune de Izaux : section A n° 368
Maître d'ouvrage :	SAS JMB SOLAR <ul style="list-style-type: none">- Filiale 100% de Quadran
AMO :	SAS Quadran
Architecte :	Sylvain VALLOT

ATTESTATION

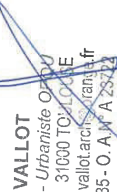
Je soussigné, Sylvain Vallot, architecte, certifie qu'une étude des terrains a été réalisée et constate que le projet prend en compte ces conditions au stade de la conception et que le projet prend en compte les prescriptions du PPR sus-visé ; notamment :

- Les seules constructions de ce projet (lucaux techniques) seront disposées sur des dalles bétons superficielles. Les fondations de ces locaux techniques seront à une profondeur maximale de 80 cm (cf. projet architectural – PC n°5)

Le projet est donc conforme aux prescriptions du PPR Retrait Gonflement des Argiles.

Date :

Signature :


Sylvain VALLOT
Architecte DPLG - Urbaniste O.P.D.U.
3 ler, rue de Belfort - 31000 TOULOUSE
Tél. 05 61 63 43 12 - vallot.architecte@orange.fr
S. 324 132 752 00035 - O. A. M. A. 2372